

CIRCULAIRE N° 1690

DU 24/11/2006

**Objet : Rapport annuel d'activités des établissements de l'enseignement spécialisé
organisé par la Communauté française**

Réseaux : CF

Niveaux et services : SPEC (Mat/Prim/Sec)

- Aux Chefs des établissements d'enseignement spécialisé de la Communauté française.

Autorités : Dir. Gén. Adj.

Signataire : Jean STEENSELS

**Gestionnaires : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du Réseau
d'Enseignement organisé par la Communauté française**

Personne-ressource : David MAIRE

Boulevard du Jardin Botanique 20-22 – 1000 Bruxelles

**Renvoi(s) : Circulaire n°1640 du 28/09/2006 relative au rapport d'activités des
établissements scolaires**

Nombre de page(s) : 1 + 8 annexes

Téléphone pour duplicata : 02/690.81.59

Mots-clés : rapport – activités – enseignement – spécialisé

Rapport annuel d'activités des établissements de l'enseignement spécialisé organisé par la Communauté française

La circulaire n° 1640 de Monsieur l'Administrateur général Jean-Pierre HUBIN vous a informé(e)s des modifications apportées aux rapports d'activités par le Décret du 20 juillet 2006 *portant diverses mesures en matière d'enseignement obligatoire, d'enseignement supérieur, de culture et d'éducation permanente.*

Je vous rappelle que le rapport d'activités est rédigé par le Chef d'établissement et soumis au Conseil de participation avant le 31 décembre.

Il sera transmis au Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française à l'attention de Monsieur David MAIRE, Attaché - Boulevard du Jardin Botanique 20-22 à 1000 Bruxelles - et ce, pour le 15 février de l'année suivante au plus tard.

Le modèle, joint en annexe, reprend les différents points qui doivent figurer chaque année au rapport d'activités.

J'attire votre attention sur le fait qu'une circulaire ultérieure vous précisera le modèle du rapport portant sur le bilan complet que vous aurez à établir pour l'année scolaire 2007-2008.

Outre le fait que le rapport d'activités permettra à chaque établissement de mener une réflexion sur son propre fonctionnement, il permettra également au Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française de suivre l'évolution du projet d'établissement et son articulation avec le rapport d'activités.

D'un point de vue pratique, il est impératif de se limiter strictement aux champs et rubriques proposés et de fournir les informations telles qu'elles ressortent de la réalité vécue au sein de l'établissement afin de permettre l'analyse des données renseignées.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS

Rapport d'activités concernant l'enseignement spécialisé
Année scolaire 2.....-2.....

Etablissement :

Adresse :

Code postal : Localité :

Tél. : Fax : E-mail :

Direction :

Date d'avis du Conseil de participation : le/...../20...

Enseignement spécialisé :

Maternel

Primaire

Secondaire

Nombre d'élèves au 1^{er} octobre 2.....¹ :

Types d'enseignement : 1 2 3 4 5 8

Enseignement fondamental :

Niveaux de maturité organisés cette année : 1 2 3 4

Enseignement secondaire :

Formes organisées cette année : 1 2 3 4

(Si forme 4 , veuillez préciser si enseignement général, technique,)

¹ Il s'agit du 1^e octobre de l'année scolaire sur laquelle porte le rapport d'activités.

03

Bilan du taux de réussite pour l'année scolaire 20...../2.....

Enseignement primaire spécialisé						
Sanction des études	Type d'enseignement					
	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 8
Nombre de CEB délivrés en fin d'études primaires par rapport au nombre total d'élèves. / / / / / /
Nombre d'élèves orientés vers l'enseignement ordinaire par rapport au nombre total d'élèves. / / / / / /
Nombre d'élèves orientés vers l'enseignement spécialisé secondaire en fin d'études primaires par rapport au nombre total d'élèves en fin de scolarité. / / / / / /
Nombre de changements de type en fin d'études primaires par rapport au nombre total d'élèves. / / / / / /

Enseignement secondaire spécialisé					
Sanction des études	Type d'enseignement				
	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5
En forme 1					
Nombre d'élèves intégrés dans un centre de jour ou occupationnel en fin de scolarité, par rapport au nombre total d'élèves en fin de scolarité.	 / / / /

Enseignement secondaire spécialisé					
Sanction des études	Type d'enseignement				
	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5
En forme 2					
Nombre de CEB délivrés en fin de scolarité par rapport au nombre total d'élèves.	 / / / /
Nombre d'élèves intégrés dans des ETA ou dans le monde professionnel en fin de scolarité, par rapport au nombre total d'élèves en fin de scolarité.	 / / / /
Nombre d'élèves intégrés dans un centre de jour ou occupationnel en fin de scolarité, par rapport au nombre total d'élèves en fin de scolarité.	 / / / /

Enseignement secondaire spécialisé					
Sanction des études	Type d'enseignement				
En forme 3	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5
Nombre de CEB délivrés en fin de scolarité par rapport au nombre total d'élèves./....	/..../..../....
Nombre de certificats de qualification de phase 2, par rapport au nombre total d'élèves en fin de phase 2./....	/..../..../....
Nombre de certificats de qualification de phase 3, par rapport au nombre total d'élèves en fin de phase 3./....	/..../..../....
Nombre d'élèves orientés vers l'enseignement ordinaire, par rapport au nombre total d'élèves./....	/..../..../....
Nombre d'élèves intégrés dans des ETA ou dans le monde professionnel en fin de scolarité, par rapport au nombre total d'élèves en fin de scolarité./....	/..../..../....

04

Bilan des recours contre les décisions des Conseils de classe dans les formes 3 et 4 de plein exercice

	Nombre de recours internes	Nombre de décisions maintenues	Nombre de recours externes	Nombre de décisions maintenues
Classes de Forme 3				
Classes de Forme 4				

05**Bilan quant au nombre et aux motivations des refus d'inscription**

Nombre	Motifs
	L'élève ne remplit pas les conditions pour être élève régulièrement inscrit(e).
	Le nombre d'élèves, limité en raison de l'insuffisance des locaux disponibles est atteint.
	L'élève majeur, les parents ou la personne investie de l'autorité parentale n'accepte(nt) pas de souscrire au projet éducatif, au projet pédagogique, au projet d'établissement, au règlement des études et au règlement d'ordre intérieur
	L'élève a été exclu définitivement d'un établissement scolaire alors qu'il était majeur
	L'élève majeur (à l'exception de celui relevant de la forme 1 ou de la forme 2) refuse de signer un écrit par lequel il souscrit aux droits et obligations figurant dans le projet éducatif, le projet d'établissement, le règlement des études et le règlement d'ordre intérieur.
	L'élève (uniquement forme 4), issu d'un autre établissement, sollicite une inscription dans l'année complémentaire à la première année d'études.
	L'élève (uniquement forme 4), issu d'un autre établissement, sollicite une inscription au sein du premier degré et est orienté vers l'année complémentaire organisée au terme de la deuxième année commune.

06

Bilan de la formation continuée des enseignants de l'établissement

Organisé par :			
	I = Interréseaux	R = Réseau	E = Etablissement
Formations	I*	R	E
	Indiquez le nombre de demi-journées enseignants** dans chacune des rubriques pertinentes pour votre établissement		
Pédagogiques			
Spécifiques aux handicaps			
Relationnelles			
Aux médias et aux NTIC			
Spécifiques à la direction			
Autres à préciser			

* Veuillez préciser les partenaires.

** Par nombre de demi-journées enseignants il faut entendre le nombre de demi-journées multiplié par le nombre d'enseignants qui y ont participé.

Date :/...../20.....

Nom, Prénom : Qualité :

Signature :